

PRESSE DU 01.11.2010

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes téléchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

===== **GÉNÉRALITÉS** =====

EST-CE QUE L'UNION EUROPÉENNE TORPILLE LA BIODIVERSITÉ ???

Save the Eagles International

01.11.2010

www.iberica2000.org

Save The Eagles International

For immediate release

November 1st 2010

THE EU TORPEDOES THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

Full text here: www.iberica2000.org/Es/Articulo.asp?Id=4496

- [Article on the Nagoya summit results](#)
- [EU Guidance about Management of Natura 2000 sites](#)
- [CBD press release on the Nagoya Summit – October 29 2010](#)
- [EU guidance document on Windfarms in Natura 2000 areas – October 2010](#)

Egalement : documents en français :

Gérer les sites Natura 2000 :

http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/management/docs/art6/provision_of_art6_fr.pdf

Evaluation des projets ... ayant des incidences significatives sur des sites Natura 2000 :

http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/management/docs/art6/natura_2000_assess_fr.pdf

Document d'orientation ... Directive "Habitats" :

http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/management/docs/art6/guidance_art6_4_fr.pdf

Développements de l'énergie du vent et Natura 2000 - en ANGLAIS, mais vient de sortir (oct. 2010)

http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/management/docs/Wind_farms.pdf

+++++

Communiqué par la FED

NATIONAL

Pour vous distraire ! Un sondage en ligne sur l'Express du 29/10/2010 au 05/11/2010
<http://www.lexpress.fr/opinions/sondages/>

Borloo Premier ministre, c'est... ?



L'EXPRESS.fr

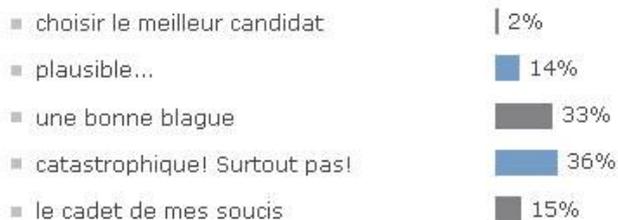
TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

Dimanche 31 octobre 2010

VOTRE AVIS

Borloo Premier ministre, c'est...

du 29/10/2010 au 05/11/2010



En cours  | Nombres de votes ✓ : **6277**

Borloo fait pour le moment un top!

--- Une "bonne blague +catastrophique" atteint près de 70% !

---- Le "catastrophique" progresse , ce matin avec 5100 votant le "catatrophique" était de 34%

Vous pouvez voter jusqu'au 5 novembre.

<http://www.lexpress.fr/opinions/sondages/>

+++++

Les éoliennes pourpres, solution aux massacres d'oiseaux

Biomelo

01.11.2010

<http://www.biomelo.com/2010/11/01/les-eoliennes-pourpres-solution-aux-massacres-doiseaux/>

1 NOVEMBRE 2010 33 VUES AUCUN COMMENTAIRE



Les éoliennes pourpres, ce n'est pas le titre d'une suite hypothétique des Rivières pourpres, où le serial killer serait une éolienne, mais une des solutions proposée par des chercheurs pour lutter contre la mortalité des oiseaux près des pales.

Directement ou indirectement, les éoliennes tuent des oiseaux, soit par collision, soit parce que l'oiseau doit puiser dans ses réserves de graisse pour fournir un effort d'évitement.

On a préconisé des cris d'effarouchement mais la méthode s'est avérée inefficace, car les animaux curieux s'empresment d'aller voir ce qui se passe, pour leur plus grand danger.

La solution viendrait peut être de la découverte d'une équipe de chercheurs qui a publié ses travaux dans European Journal of Wildlife Research.

Leur solution consiste à remplacer la peinture blanche ou grise, voire jaunâtre avec le temps, par une peinture pourpre.

La couleur pourpre est selon leurs travaux la couleur qui attire le moins grand nombre d'animaux, ce qui pourrait réduire considérablement les collisions avec les éoliennes.

Les couleurs actuelles grises ou blanches sont les pires possibles, car elles attirent les insectes (et donc des oiseaux). Ces travaux ont été publiés par Chloe Long de l'Université de Loughborough.

Quel déguisement

===== OFFSHORE - GÉNÉRALITÉS =====
NEANT

===== OFFSHORE - RÉGIONS =====

===== RÉGIONS =====

AUVERGNE

63 PUY-DE-DÔME

63630 Saint-Bonnet-le-Bourg

Ouest-France

31.10.2010

<http://simon.rodier.over-blog.com/article-pour-une-zde-en-haut-livradois-59924362.html>

Paroles d'un VP de CC - qui pourrait lui écrire ???

VENDREDI 29 OCTOBRE 2010

Pour une ZDE en Haut-Livradois

Lundi dernier le Conseil Communautaire du Haut-Livradois s'est prononcé, à bulletins secrets par 21 voix pour et 4 contre, en faveur de la création d'une Zone de Développement Eolien sur le Haut-Doulon.

La parole avait auparavant été donnée à la Présidente de l'association "Du vent les éoliennes" et j'avoue avoir été agréablement surpris (après plusieurs semaines de calomnies et de désinformations) par la qualité des échanges. J'ai été très intéressé par son point de vue et j'ai du reconnaître que, de notre côté, nous n'avions sans doute pas assez expliqué les motivations de ce projets.

A ce sujet, ayant reçu une pétition, j'avais déjà pris l'initiative d'écrire aux signataires pour expliquer cet aspect de la question. Voici ce que j'écrivais dans mon courrier :

Madame, monsieur,

Vous avez bien voulu me rendre destinataire d'une copie de la pétition dont vous êtes signataire, ce dont je vous remercie.

Si je peux comprendre votre inquiétude concernant l'impact paysager, je constate qu'il est une question que vous ne posez pas dans ce document et à laquelle il me semble pourtant nécessaire de répondre : pourquoi, depuis 2003, vos élus envisagent-ils d'implanter des éoliennes sur notre territoire ?

La Communauté de Communes du Haut-Livradois (CCHL) existe depuis maintenant plus de 15 ans. Confronté à la baisse démographique et au désengagement des services publics (fermeture de classe d'école, de bureaux de poste, etc.), vos élus ont décidé de mettre en oeuvre une politique relativement ambitieuse afin qu'il reste possible de « vivre au pays ». De nombreux investissements ont été réalisés et des services ont été renforcés ou créés de toutes pièces. En zone urbaine, ces services semblent aller de soi mais, jusqu'à présent, nos populations en étaient pourtant privées.

Un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, des centres de loisirs pour les plus jeunes, un service de ramassage des enfants pour les activités du mercredi, une politique ambitieuse de la lecture publique et de découverte des musiques ont pu être mises en place.

Malheureusement, ces initiatives se trouvent déjà en sursis au regard de la faiblesse des budgets de notre collectivité.

Pour mémoire les recettes de fonctionnement de la CCHL provenaient en 2009 :

- *pour 35,1 % de dotations et participation de l'Etat ou de divers autres organismes. Or chacun sait que ces dotations vont se réduire comme peau de chagrin en raison de la rigueur budgétaire. En ce domaine notre collectivité est impuissante ;*
- *pour 4,5 % de produits des services ou de gestion courante tel que les loyers des immeubles ;*
- *pour 34,3 % de la taxe sur les ordures ménagères soit 314 916 euros qui doivent être intégralement reversés au SIVOM d'Ambert qui assure la collecte et le traitement des déchets ménagers de notre territoire. Aucune marge de manœuvre ne peut être dégagée dans ce domaine ;*
- *pour 1,6 % de la taxe de séjour prélevée sur les nuitées touristiques, soit près de 14 750 euro à mettre en relation avec les 30 000 euros de subvention versées par la CCHL à l'Office de Tourisme et les 4 500 euros au Syndicat d'Initiative ;*
- *pour 20,9 % de la taxe professionnelle dont vous savez qu'elle a été supprimée par décision gouvernementale ;*
- *pour 2,2 % des taxes foncières et d'habitation dont le taux est voté annuellement par les délégués communautaires.*

Les seuls leviers sur lesquels la loi nous permet d'agir sont les montants et taux des différentes taxes. Face aux difficultés financières qui se profilent la possibilité d'augmenter la taxe foncière avait donc été envisagée pour 2010. Cette hypothèse a pour l'instant été repoussée.

Si nous ne sommes pas capables d'augmenter nos recettes alternatives c'est la pérennité de nos actions qui est compromise à court terme.

Les revenus que notre communauté de communes peut espérer de l'implantation d'éoliennes sont de deux ordres :

- *notre collectivité étant membre de la SAEML Energies du Haut Livradois (société anonyme d'économie mixte locale), elle percevra une partie des bénéfices réalisées par celle-ci sous forme de dividendes,*
- *elle percevra également une part de l'IFER qui remplacera la taxe professionnelle pour les entreprises de réseaux. Là aussi nous en ignorons le montant exact mais ce qui est sur c'est que cette ressource ne sera pas seulement symbolique, contrairement à ce que certains prétendent.*

Pour mémoire je vous rappelle que si, en 2009, nous avions voulu dégager 50 000 euros de revenus supplémentaires avec le seul levier fiscal, il nous aurait fallu multiplier les taux intercommunaux d'habitation et du foncier par 3,5.

Bien sur nous pourrions mettre fin à nos politiques envers les personnes âgées et envers la jeunesse, nous pourrions renoncer à réaliser le moindre investissement, nous pourrions simplement nous dire « après tout Issoire et Ambert ne sont pas si loin ». En ce qui me concerne, ce n'est pas ma vision du rôle de l'élu et je sais que vos maires, vos conseillers municipaux ou vos délégués communautaires ont d'autres ambitions pour notre territoire que d'assister à son enterrement en première classe.

En ce qui concerne le règlement des dépenses liées au démontage des éoliennes, il est prévu par la loi et devra être assuré par la société exploitante grâce aux bénéfices qu'elle aura antérieurement réalisés.

Je ne prétends pas que l'implantation d'éoliennes sera la solution miracle aux défis qui se présentent à nous. Ce serait trop simple. Par ailleurs, connaissant votre opposition au projet de ZDE, il m'aurait été facile de ne rien vous dire et d'attendre « pour voir ». Néanmoins, je pense que ma responsabilité d'élu m'oblige tout autant à vous informer de ces éléments qu'à étudier, avec la plus grande attention, ceux que vous avez bien voulu porter à ma connaissance.

Me tenant à votre disposition, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

→→→→→ Comme d'autres PNR, le PNR du Livradois-Forez fait la publicité pour les éoliennes industrielles en "accompagnant" les communes

Voyez ce qu'il dit :

<http://parc-livradois-forez.org/eolien/territoire.html>

Sur le territoire du Parc - PNR LIVRADOIS-FOREZ

Aucun dossier de ZDE déposé en Préfecture au 30/06/2010

1) – Secteur « Nord Forez » du schéma éolien

La Communauté de communes de la Montagne Thiernoise a délibéré pour envisager la création d'une ZDE en Montagne Thiernoise et a sollicité le Parc naturel régional pour l'accompagner dans ce projet. La démarche est actuellement suspendue dans l'attente des résultats d'une étude technique complémentaire.

2) – Secteur « Sud-Forez » du schéma éolien

Les Communautés de communes de la Vallée de l'Ance et Livradois-porte d'Auvergne ont délibéré pour envisager la création d'une ZDE "Sud Forez" et ont sollicité le Parc naturel régional pour les accompagner.

Le projet a été présenté à la population locale, samedi 27 mars 2010, lors d'une permanence publique organisée de 9h00 à 12h00 sur la commune de la Chaulme et de 13h30 à 16h30 sur la commune d'Eglisolles. Les éléments de présentation du projet ont été laissés en libre consultation durant les trois semaines qui ont suivi dans les mairies des communes concernées, à savoir :

- pour la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance :
 - Saint-Clément de Valorgue
 - La Chaulme
 - Eglisolles
 - Baffie
 - Médeyrolles
- pour la Communauté de communes Livradois - Porte d'Auvergne :
 - Grandrif
 - Saint-Just

3) Secteur « Haut-Livradois » du schéma éolien

3.1 secteur "Sud Livradois" : Les Communautés de communes du Pays d'Aranc et du Plateau de la Chaise-Dieu ont délibéré pour envisager la création d'une ZDE "Sud Livradois" et ont sollicité le Parc naturel régional pour les accompagner.

Le projet a été présenté à la population locale, vendredi 26 mars 2010, lors d'une permanence publique organisée de 17h00 à 20h00 sur la commune de Saint-Alyre-d'Arzac. Les éléments de présentation du projet ont été laissés en libre consultation durant les trois semaines qui ont suivi dans les mairies des communes concernées, à savoir :

- pour la Communauté de communes du Pays d'Arzac :
 - Dorange
 - Saint-Alyre d'Arzac
- pour la Communauté de communes du Plateau de la Chaise-Dieu :
 - Laval-sur-Doulon

3.2 secteur "Haut Livradois" Les Communautés de communes du Haut-Livradois, d'Auzon communauté et du Bassin Minier Montagne élaborent un autre dossier de ZDE. **La communauté de communes du Haut-Livradois joue le rôle de chef de file dans le projet.**

Communes concernées : non renseigné.

4) – Secteur « Plateau d'Allègre » du schéma éolien

Aucun projet de ZDE n'est actuellement accompagné par le Parc sur ce territoire..

+++++

NORD-PAS-DE-CALAIS 62 PAS-DE-CALAIS 62127 Ligny 62130 Hautecloque & Héricourt & Croisette & Croix & Beauvois & Siracourt 62270 Écoivres

La Voix du Nord

01.112010

http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Saint_Pol_sur_Ternoise/actualite/Saint_Pol_sur_Ternoise/2010/11/01/article_eolienne_s-apres-ligny-un-chantier-a-debu.shtml

Éoliennes : après Ligny, un chantier a débuté du côté de Hautecloque

lundi 01.11.2010, 05:15 - La Voix du Nord



Le parc dit du Ternois Sud (Hautecloque, Héricourt et Croisette) sera composé de six éoliennes.

| ON EN PARLE |

Pas de longs discours, juste une courte intervention au titre des « informations diverses », mardi soir, lors du conseil communautaire du Saint-Polois. Mais une information qui est loin d'être du vent puisque Marc Bridoux a profité de la réunion pour faire un point sur les projets éoliens sur le territoire de la communauté de communes.

PAR ALEXIS DEGROOTE

saintpol@lavoixdunord.fr

Et sur ce point, pas de doute, ça avance ! Des éoliennes, on peut clairement les voir lorsque l'on passe le long de la RD 939, du côté de Ligny-Saint-Flochel. Ici, on se trouve dans le parc dit du Ternois Est. Cinq machines sont en cours de montage. Pour ce qui est de leurs caractéristiques, les éoliennes affichent une hauteur de 133 m en haut de pale et chacune d'elle va développer une puissance de 2,3 mégawatts, ce qui permettra de fournir en électricité un potentiel de 12 000 personnes. Mais pour produire, il a bien fallu les raccorder quelque part, ces éoliennes... Pour cela, direction le poste source d'Avesnes-le-Comte, situé à 17 km du parc éolien. Un parc qui devrait être inauguré au printemps.

« Les éoliennes, vous les voyez fleurir un peu partout, a noté Marc Bridoux, président de la communauté de communes du Saint-Polois.

Maintenant, on commence à les voir sur Hautecloque. » Car un autre parc est en cours de montage, le parc éolien de Ternois Sud. Ici, les machines au nombre de six sont situées sur les territoires de Hautecloque, Héricourt et Croisette. Ces éoliennes possèdent les mêmes caractéristiques que celles de Ligny, en terme de gabarit ou de puissance. Les travaux de raccordement au poste d'Avesnes-le-Comte, distant de 23 kilomètres, sont quasiment terminés. Reste en effet à réaliser la partie entre Ambrines et les machines. Côté planning, les éoliennes devraient être montées pour janvier 2011 et pourront, lorsqu'elle tourneront, fournir de l'électricité à 14 000 personnes.

Deux nouvelles enquêtes publiques

Voilà pour ce qui est du visible, du concret, à l'heure actuelle. Car d'autres projets pourraient voir le jour. Comme sur Croisette, Croix, Beauvois et Siracourt, avec un parc de neuf machines. Ou encore sur Écoivres et Héricourt, avec un projet de quatre machines. Pour ces deux parcs, des enquêtes publiques viennent de débiter et se dérouleront jusqu'au 29 novembre. •

+++++

PAYS-DE-LA-LOIRE **53 MAYENNE** **53410 Bourgon**

FED
01.11.2010

EOLIEN SAUVEZ LE CHATEAU DE BOURGON (MAYENNE)



Bonjour

Après le Mont st Michel patrimoine mondial de l'Unesco, les 46 parcs naturels régionaux, des centaines de chefs d'œuvres, des superbes petits villages français historiques, un nouveau site classé : le château de Bourgon dans la Mayenne est en cours de massacre par des projets éoliens

Visitez le site web

<http://www.chateaubourgon.com>

Visionner notamment le reportage FR3

<http://www.chateaubourgon.com/?q=content/en-parle>

et les photomontages.

<http://www.chateaubourgon.com/?q=content/avantapr%C3%A8s>

Si vous pensez que la France mérite mieux que d'être vendue à l'encan

Signez la pétition pour aider à sauver ce chef d'œuvre historique

<http://www.chateaubourgon.com/?q=content/p%C3%A9tition-contre-limplantation-d%C3%A9oliennes-sur-lexceptionnel-site-du-ch%C3%A2teau-de-bourgon>

voir aussi http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_de_Bourgon

===== ETRANGER =====

NEANT